

Ecrit par le 24 mai 2026

Crit'Air 3 : en faisant la chasse aux voitures polluantes, n'a-t-on finalement pas fait la chasse aux pauvres ?

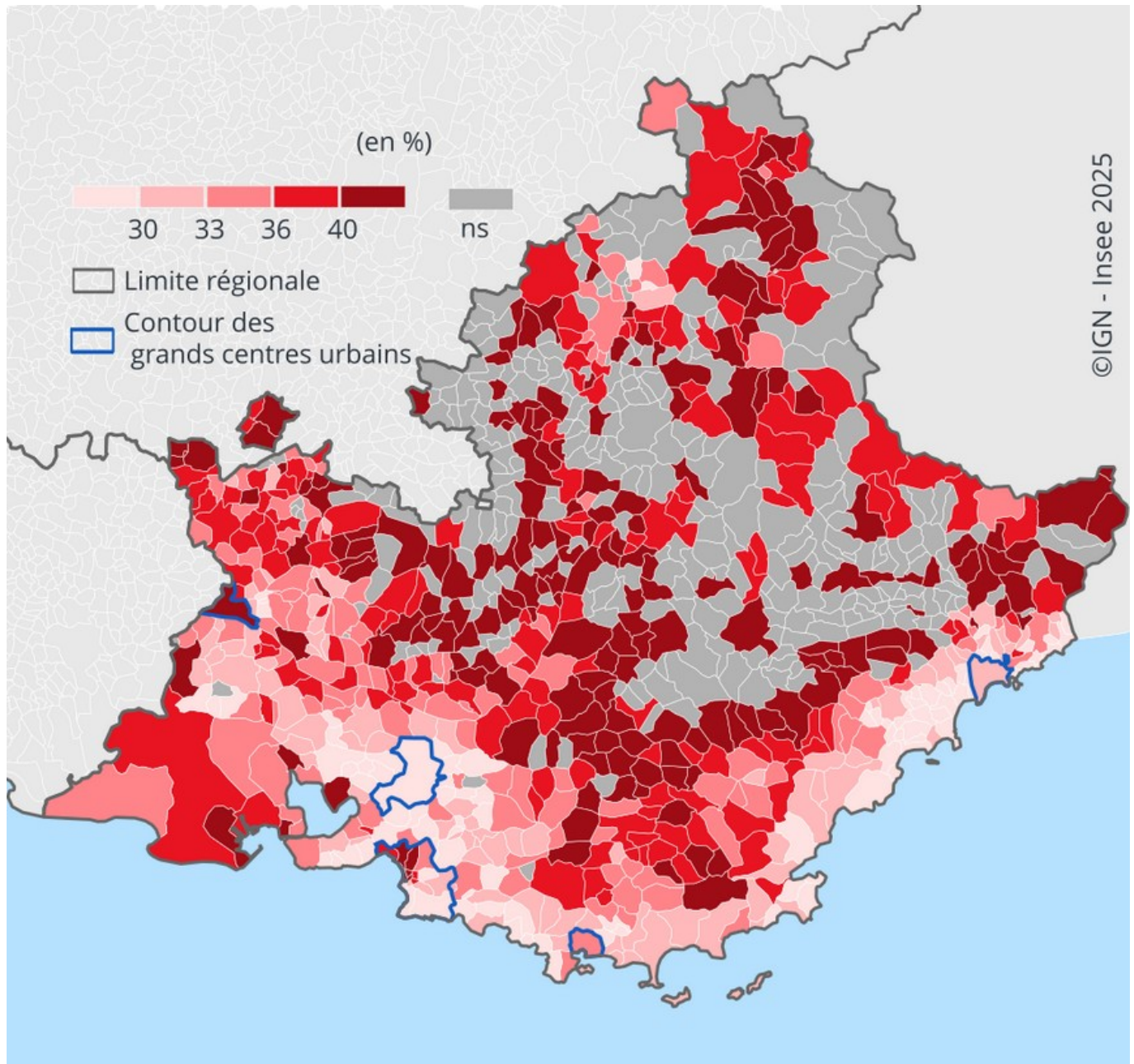


[L'Insee Paca](#) vient de publier une étude sur la part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les communes de la Région Sud. Il apparaît que ce sont les ménages les moins aisés ainsi que les habitants des communes rurales qui possèdent ce type de véhicule les plus polluants. Dans les grands centres urbains, où le niveau de vie permet de s'équiper en voitures propres, Avignon fait figure d'exception.

Plus de quatre ménages sur cinq détiennent au moins une voiture

« En 2022, 82% des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur disposent d'au moins une voiture pour un usage non exclusivement professionnel, constatent Julie Argouarc'h et Anton Monsef les auteurs de l'étude de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) Paca intitulée '[Les ménages les moins aisés détiennent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés](#)'. . Cette part est légèrement inférieure à celle observée en France de province (85%) mais supérieure à celle d'Île-de-France (65 %), où les transports en commun sont plus développés. Entre 1990 et 2022, la part de ménages équipés d'au moins une voiture a progressé de sept points, une évolution comparable à celle de la France de province. »

Ecrit par le 24 mai 2026



Part de voitures particulières classées selon le Crit'Air 3 ou plus selon la commune. Crédit Insee Oaca

« Le taux d'équipement a diminué chez les plus jeunes, mais nettement augmenté pour les plus âgés, poursuivent les deux co-auteurs. Entre 1990 et 2022, dans les ménages comportant des personnes âgées de 20 à 29 ans, il a reculé de quatre points pour s'établir à 80%. À l'inverse, la proportion de ménages dont un membre est âgé de 75 à 79 ans et disposant d'au moins une voiture est passée de 49% à 82% sur la période. Leur possession est en particulier deux fois plus fréquente pour les femmes de 75 à 79 ans

Ecrit par le 24 mai 2026

qu'il y a trente ans. La détention dépend également de la composition du ménage. Ainsi, les couples avec enfant(s) détiennent plus souvent au moins une voiture que les personnes seules (95% contre 67%). En 2022, les ménages possédant au moins une voiture en leur nom propre en détiennent en moyenne 1,5. Parmi ces ménages, 60% en ont seulement une, 33% en ont deux et les autres en ont trois ou plus. Cette moyenne régionale masque des disparités territoriales. Ainsi, dans les grands centres urbains, elle est légèrement plus basse (1,4), en lien avec une offre de transports collectifs plus dense et plus régulière. En revanche, elle atteint 1,7 voiture par ménage dans les ceintures urbaines. Dans ces espaces, les déplacements domicile-travail sont fréquemment plus longs et les couples, avec ou sans enfant, sont proportionnellement plus nombreux. »

Part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les 15 plus grandes communes de Vaucluse

| Communes | Part Crit'Air 3 ou plus |
|----------------------|-------------------------|
| Valréas | 45% |
| Apt | 44% |
| Avignon | 42% |
| Bollène | 42% |
| Cavaillon | 42% |
| Carpentras | 41% |
| Le Pontet | 39% |
| Orange | 39% |
| Sorgues | 39% |
| Monteux | 36% |
| L'Isle-sur-la-Sorgue | 34% |
| Pertuis | 34% |
| Pernes-les-Fontaines | 33% |
| Vedène | 31% |
| Morières-lès-Avignon | 30% |

Source Insee

Moins de diesel, davantage d'essence : paradoxe en Paca

Dans le même temps, l'étude l'Insee observe que les ménages de la région possèdent moins souvent une voiture équipée d'une motorisation diesel qu'en France (50 % contre 54 %). À l'inverse, la part des voitures roulant à l'essence est plus élevée (45 % contre 41 %). Les voitures restantes se répartissent entre les motorisations hybrides (rechargeables ou non, 3 %), électriques (1 %), GPL ou encore superéthanol.

Ecrit par le 24 mai 2026

(DATA) Les riches de la zone d'emploi d'Avignon sont-ils résidents fiscaux dans le Vaucluse ?

« Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel. »

Julie Argouarc'h et Anton Monsef de l'Insee

« Les différences sont marquées selon le niveau de vie des ménages, complètent Julie Argouarc'h et Anton Monsef. Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel : 59% de leurs voitures utilisent ce type de motorisation, contre 43 % pour les ménages les plus aisés. Inversement, les ménages les plus aisés détiennent plus fréquemment des voitures récentes et moins polluantes : 8% de leurs voitures fonctionnent avec des motorisations hors essence et diesel thermiques, contre 3% pour les voitures des moins aisés. Dans les communes rurales, le diesel domine (56%). En revanche, dans les grands centres urbains les voitures essence sont légèrement plus nombreuses que les voitures diesel (50% du parc contre 45%). »

Plus on est riche, plus on est propre !

« En 2022 dans la région, l'âge médian des voitures détenues par des particuliers est de 9 ans. L'ancienneté du parc varie fortement selon le niveau de vie. Ainsi, l'âge médian des véhicules atteint 12 ans pour les ménages les moins aisés, contre 7 ans pour les plus aisés. »

Au-delà du revenu, le lieu de résidence a aussi un rôle sur l'ancienneté des véhicules. Les ménages vivant dans les grands centres urbains, les petites villes et les ceintures urbaines possèdent les véhicules les plus récents (entre 31% et 34% du parc y a 5 ans ou moins). Plus les ménages sont éloignés des grands centres urbains, plus la part des voitures de 20 ans ou plus augmente, quel que soit le niveau de revenu de leurs détenteurs. De 8% dans les grands centres urbains, cette part atteint 12% dans le rural à habitat dispersé et 16% dans le rural à habitat très dispersé, témoignant d'un moindre renouvellement du parc dans les espaces ruraux. »

Davantage de kilomètres pour les véhicules diesel

Selon l'Insee Paca, la distance médiane parcourue par un véhicule s'élève à 9 000 km par an. Les véhicules diesel roulent davantage, avec une distance médiane annuelle de 10 700km, soit 46% de plus que pour un véhicule essence. La distance médiane parcourue par les voitures est plus faible dans les espaces urbains (8 700km par an), et particulièrement dans les grands centres urbains (8 100km).

À l'inverse, elle est plus élevée dans les espaces ruraux (supérieure à 10 000km), en partie en raison de déplacements domicile-travail plus longs et plus fréquemment effectués en voiture.

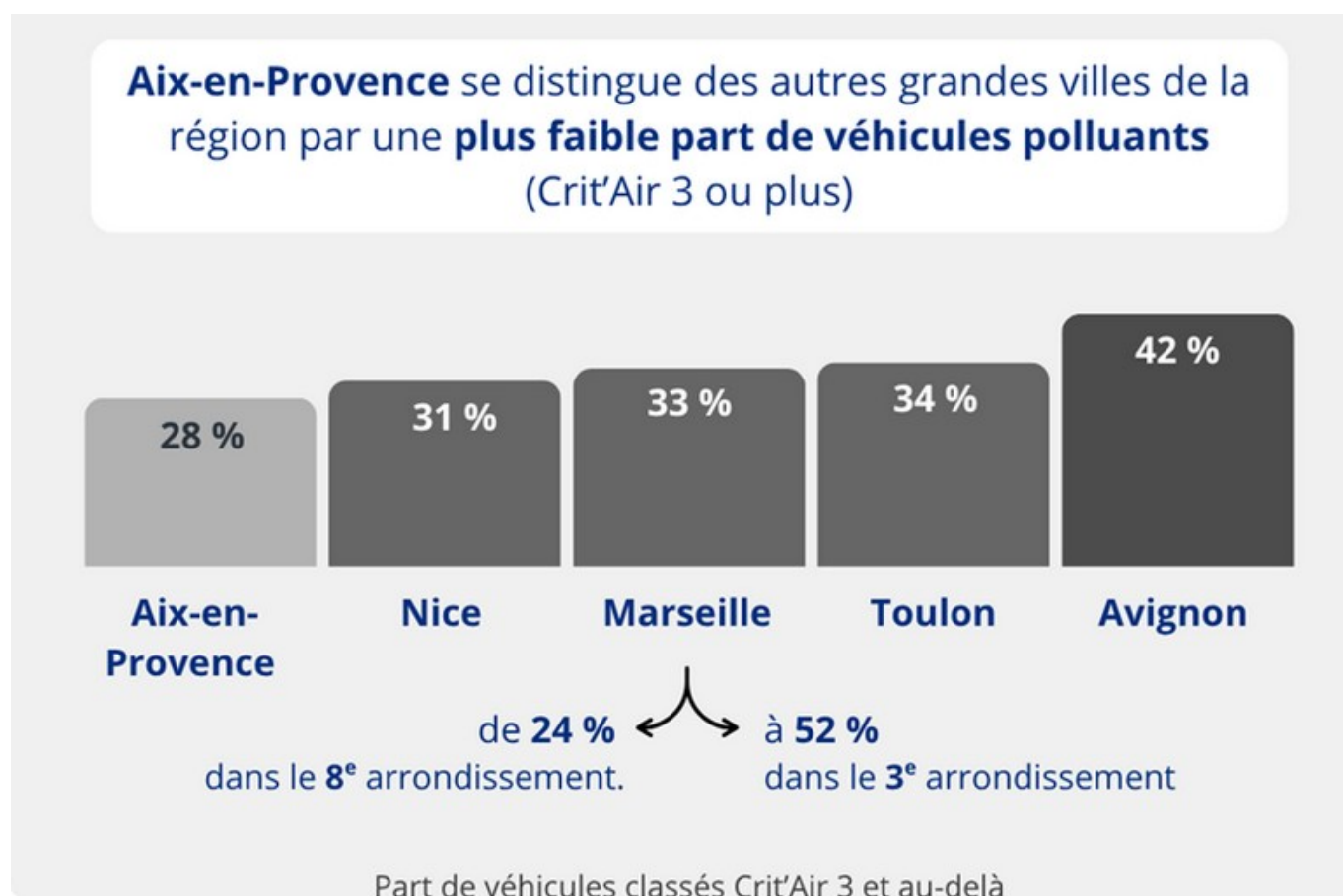
Crit'Air 3 : la chasse aux pauvres ?

« La vignette Crit'Air, définie par l'année de mise en circulation du véhicule et sa motorisation, constitue un outil au service des collectivités locales qui engagent des mesures volontaristes afin d'améliorer la

Ecrit par le 24 mai 2026

qualité de l'air. Plus la vignette Crit'Air est élevée, plus le véhicule est polluant. Cette vignette est notamment obligatoire lors des épisodes de pollution, lorsque les préfetures instaurent une circulation différenciée. Les véhicules les plus polluants (Crit'Air 3 et au-delà) peuvent alors être interdits de circulation », rappellent Julie Argouarc'h et Anton Monsef.

Dans la région, au 1^{er} janvier 2022, les véhicules les plus polluants représentent un tiers du parc des particuliers : 22% de véhicules sont Crit'Air 3 et 11% Crit'Air 4, 5 ou non classés. Le reste du parc se compose principalement de véhicules classés Crit'Air 1 (32%) ou Crit'Air 2 (34%). Les véhicules Crit'Air zéro, essentiellement électriques, représentent 1% du total. Cette répartition est proche de celle observée au niveau national. Les voitures les moins polluantes sont toutefois un peu plus présentes qu'en France de province.



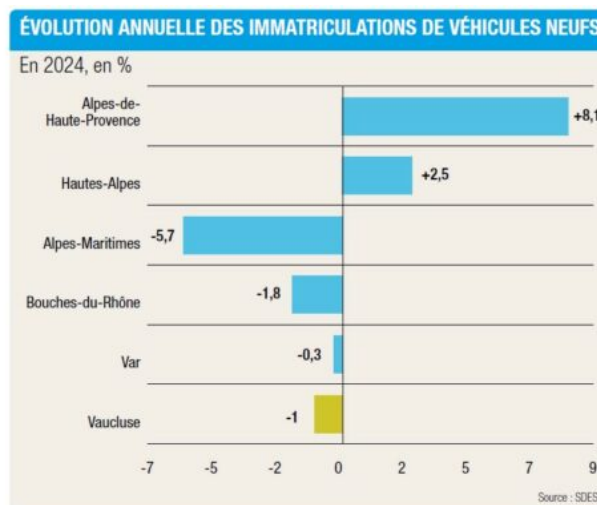
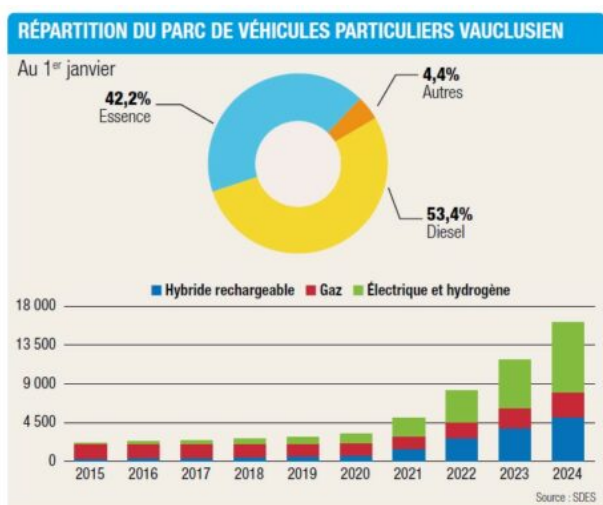
Crédit : Insee Paca

« Les ménages les moins aisés possèdent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés. »

« Les plus aisés possèdent des voitures plus récentes et donc généralement moins polluantes. Ainsi, la

Ecrit par le 24 mai 2026

part de voitures classées en Crit'Air 1 est deux fois plus élevée pour les plus aisés que pour les moins aisés (39% contre 20%), les ménages aux revenus moyens se situant entre les deux (31%). Inversement, la moitié des véhicules possédés par les ménages les moins aisés ont une vignette Crit'Air 3 ou supérieure, contre seulement un quart chez les ménages les plus aisés. La répartition des véhicules selon leur vignette Crit'Air révèle des contrastes marqués entre les territoires ruraux et les grands centres urbains. Ainsi, dans le rural à habitat dispersé et très dispersé, 4 voitures sur 10 sont classées Crit'Air 3 ou plus, contre 3 sur 10 dans les grands centres urbains et leurs ceintures urbaines. Les véhicules les plus polluants sont moins présents dans les communes littorales. »



Crédit : Echo du mardi/Le Vaucluse en chiffres 2026

« Les restrictions de circulation dues à la pollution sont plus susceptibles d'être mises en place dans les grands centres urbains de la région, notamment à Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Nice et Toulon. Dans la plupart des cas, les voitures classées Crit'Air 3 ou plus sont moins nombreuses en périphérie proche qu'au sein même des villes, à l'exception notable d'Aix-en-Provence. Parmi les grands centres urbains, Aix-en-Provence se distingue en effet par la plus faible part de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus (28% en 2022), en lien avec le niveau de revenu élevé de ses habitants. À l'inverse, à Avignon, où le niveau de vie médian est bas, cette part atteint 42%. À Marseille, 1 voiture sur 3 est concernée. La part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus varie sensiblement selon les arrondissements en lien avec le niveau de vie de leurs habitants, allant de 1 voiture sur 4 dans le 8^e arrondissement à 1 sur 2 dans le 3^e arrondissement. »

Pour les autres grands bassins de vie de la région Sud cette répartition est de 31% à Nice et 33% à Toulon.

Les communes de Vaucluse ayant le moins de véhicules

Ecrit par le 24 mai 2026

classés Crit'Air 3 ou plus

| Communes | Part Crit'Air 3 ou plus |
|-----------------------------------|-------------------------|
| Châteauneuf-de-Gadagne | 26% |
| Jonquerettes | 27% |
| Saint-Saturnin-lès-Avignon | 28% |
| Morières-lès-Avignon | 30% |
| Lagarde-Paréol | 31% |
| Rasteau | 31% |
| Saint-Didier | 31% |
| Saumane-de-Vaucluse | 31% |
| Vedène | 31% |
| Venasque | 31% |
| Althen-des-Paluds | 32% |
| Crillon-le-Brave | 32% |
| Lagnes | 32% |
| Maubec | 32% |
| Robion | 32% |
| Les Taillades | 32% |
| Le Barroux | 33% |
| La Bastidonne | 33% |
| Cabrières d'Avignon | 33% |
| Camaret-sur-Aigues | 33% |
| Castellet-en-Luberon | 33% |
| Caumont-sur-Durance | 33% |
| Gordes | 33% |
| Lauris | 33% |
| Pernes-les-Fontaines | 33% |
| Puget | 33% |
| La Roque-sur-Pernes | 33% |
| Sainte-Cécile-les-Vignes | 33% |
| Velleron | 33% |
| Villedieu | 33% |

Source Insee

Et le Vaucluse ?

Dans le département, c'est à Châteauneuf-de-Gadagne que l'on trouve la plus faible part de voitures classées Crit'Air 3 et au-delà. Suivent ensuite les communes de Jonquerettes (27%), Saint-Saturnin-lès-Avignon (28%) et Morières-lès-Avignon (30%), confirmant que c'est bien dans les zones les plus aisées, en

Ecrit par le 24 mai 2026

périphérie des grandes zones urbaines, que l'on trouve le moins de ces véhicules polluants. A l'inverse c'est à Viens (49%), Saint-Martin-de-Castillon (47%), Blauvac (46%) et Méthamis (45%) que l'on en concentre le plus. Là encore, confirmation que les zones rurales sont les plus concernées. Pour les grandes villes, Valréas (45%), Apt (44%) et Avignon (42%) constitue le 'pauvre' trio de tête des mauvais élèves en matière de classement Crit'Air alors que les communes 'riches' périphériques de l'Isle-sur-la-Sorgue (34%), Pertuis (34%), Pernes-les-Fontaines (33%), Vedène (31%) et encore Morières sont des modèles du genre. Le constat en matière de mobilité : la liberté de circulation semble de plus en plus réservée aux ménages les plus aisés. Et sous couvert de faire la chasse aux véhicules les plus polluants, ne serait-ce finalement pas les 'pauvres' que l'on empêche de se déplacer ?

Les communes de Vaucluse ayant le plus de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Ecrit par le 24 mai 2026

| Communes | Part Crit'Air 3 ou plus |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| Viens | 49% |
| Saint-Martin-de-Castillon | 47% |
| Blauvac | 46% |
| Méthamis | 45% |
| Valréas | 45% |
| Villes-sur-Auzon | 45% |
| Apt | 44% |
| Entrechaux | 44% |
| Mormoiron | 44% |
| Saint-Christol | 44% |
| Rustrel | 43% |
| Saignon | 43% |
| Sault | 43% |
| Avignon | 42% |
| Beaumont-de-Pertuis | 42% |
| Bollène | 42% |
| Cavaillon | 42% |
| Flassan | 42% |
| Lamotte-du-Rhône | 42% |
| Le Beaucet | 41% |
| Carpentras | 41% |
| Caseneuve | 41% |
| Crestet | 41% |
| Grambois | 41% |
| Travaillan | 41% |
| Bonnieux | 40% |
| Lapalud | 40% |
| Malaucène | 40% |
| Peypin-d'Aigues | 40% |
| Roaix | 40% |
| Saint-Martin-de-la-Brasque | 40% |
| Visan | 40% |

Source Insee

L.G.

Écrit par le 24 mai 2026

ZOOM SUR LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES PARTICULIERS NEUFS EN VAUCLUSE

En 2024



| MARQUE | VOLUME | POIDS | ÉVOLUTION ANNUELLE |
|------------|--------|-------|--------------------|
| RENAULT | 2 213 | 15% | -4,9% |
| PEUGEOT | 1 876 | 12,7% | +1,1% |
| DACIA | 1 347 | 9,1% | -6,8% |
| VOLKSWAGEN | 1 183 | 8% | +17,1% |
| TOYOTA | 1 058 | 7,2% | +12,2% |
| CITROËN | 743 | 5% | +2,1% |
| SKODA | 475 | 3,2% | +53,7% |
| HYUNDAI | 473 | 3,2% | -0,4% |
| KIA | 468 | 3,2% | -31,1% |
| MERCEDES | 457 | 3,1% | +6,5% |



| TYPE D'ÉNERGIE | VOLUME | POIDS | ÉVOLUTION ANNUELLE |
|--------------------------|--------|-------|--------------------|
| Essence | 3 886 | 26,4% | -22% |
| Électrique | 3 064 | 20,8% | +8,3% |
| Hybride non-rechargeable | 2 697 | 18,3% | +26,4% |
| Micro hybride | 2 073 | 14,1% | +43,1% |
| Hybride rechargeable | 1 326 | 9% | -3,7% |

14 737
immatriculations



| MODÈLE | VOLUME | POIDS | ÉVOLUTION ANNUELLE |
|--------------------|--------|-------|--------------------|
| PEUGEOT 208 II | 838 | 5,7% | +32,2% |
| RENAULT CLIO V | 732 | 5% | -13,6% |
| DACIA SANDERO 3 | 714 | 4,8% | +8% |
| PEUGEOT 2008 II | 447 | 3% | +4,2% |
| RENAULT CAPTUR II | 396 | 2,7% | +2,9% |
| TOYOTA YARIS CRO | 295 | 2% | -6,1% |
| TOYOTA YARIS | 293 | 2% | +18,6% |
| TESLA MODEL Y | 280 | 1,9% | -17,9% |
| VOLKSWAGEN POLO VI | 276 | 1,9% | +24,9% |
| CITROËN C3 III | 245 | 1,7% | -27,9% |

Source : AAA DATA

Immatriculations : de plus en plus d'habitants, de moins en moins de voitures

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le volume total des immatriculations de véhicules neufs était de 151 000 en 2016. Il s'établit en 2024 à 135 300 (et à 14 737 en Vaucluse, voir tableau ci-dessous : Crédit Echo du mardi. Vaucluse en chiffres 2026), soit une baisse de 11% malgré l'augmentation de la population.

Sur cette période, les immatriculations de voitures les moins polluantes gagnent du terrain, en partie grâce aux aides publiques lors de l'achat de véhicules électriques. La part des hybrides, rechargeables et non rechargeables, passe ainsi de 3% en 2016 à 30% en 2022 et 43% en 2024, tandis que celle des voitures électriques passe de 1 % en 2016 à 17% en 2022 et 21% en 2024. Au total, 64% des véhicules neufs sont désormais hybrides ou électriques, contre 4% en 2016.

Les ménages les plus aisés acquièrent plus souvent ce type de voitures. De ce fait, la composition du parc automobile de voitures particulières se transforme significativement sur cette période. La part des voitures diesel diminue depuis 2016, passant de 58% à 46% en 2024 (53,4% en Vaucluse).

À l'inverse, la part de voitures essence augmente mais dans des proportions moindres (passant de 41 % à 46 % sur cette période : 42,2% en Vaucluse). Les autres motorisations passent de 1% à 8% en 8 ans (4,4% en Vaucluse), portées par la forte croissance des immatriculations de voitures neuves hybrides, rechargeables et non rechargeables, ainsi que de voitures électriques.

Ecrit par le 24 mai 2026

Avignon et Apt parmi les 20 agglomérations françaises ayant connu des pics de pollution de l'air en 2024



[Le SDES](#) (Service des données et études statistiques) vient de publier le '[Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2024](#)'. Dans ce document, cet organisme qui assure les fonctions de service statistique des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de la construction, du logement et des transports, recense notamment la liste des agglomérations françaises ayant connu l'an dernier des dépassements de normes réglementaires en matière de qualité de l'air extérieur. En tout, parmi les 221 agglomérations ayant disposé d'un suivi par mesures en 2024) 20 agglomérations de métropole (plus 3 en Outre-Mer) ont ainsi enregistré un dépassement pour l'un des 4 polluants suivants : le NO₂ (Dioxyde d'azote), les PM₁₀ (particules de diamètre inférieur à 10 µm), le Ni (nickel) et l'O₃ (ozone de basse altitude).

Amélioration lente de la situation depuis 10 ans

Les zones d'Avignon et d'Apt sont tout particulièrement touchées par ce dernier type de polluants. Suffisamment en tout cas pour figurer dans ce rapport. Toutefois, entre les périodes 2010-2012 et

Ecrit par le 24 mai 2026

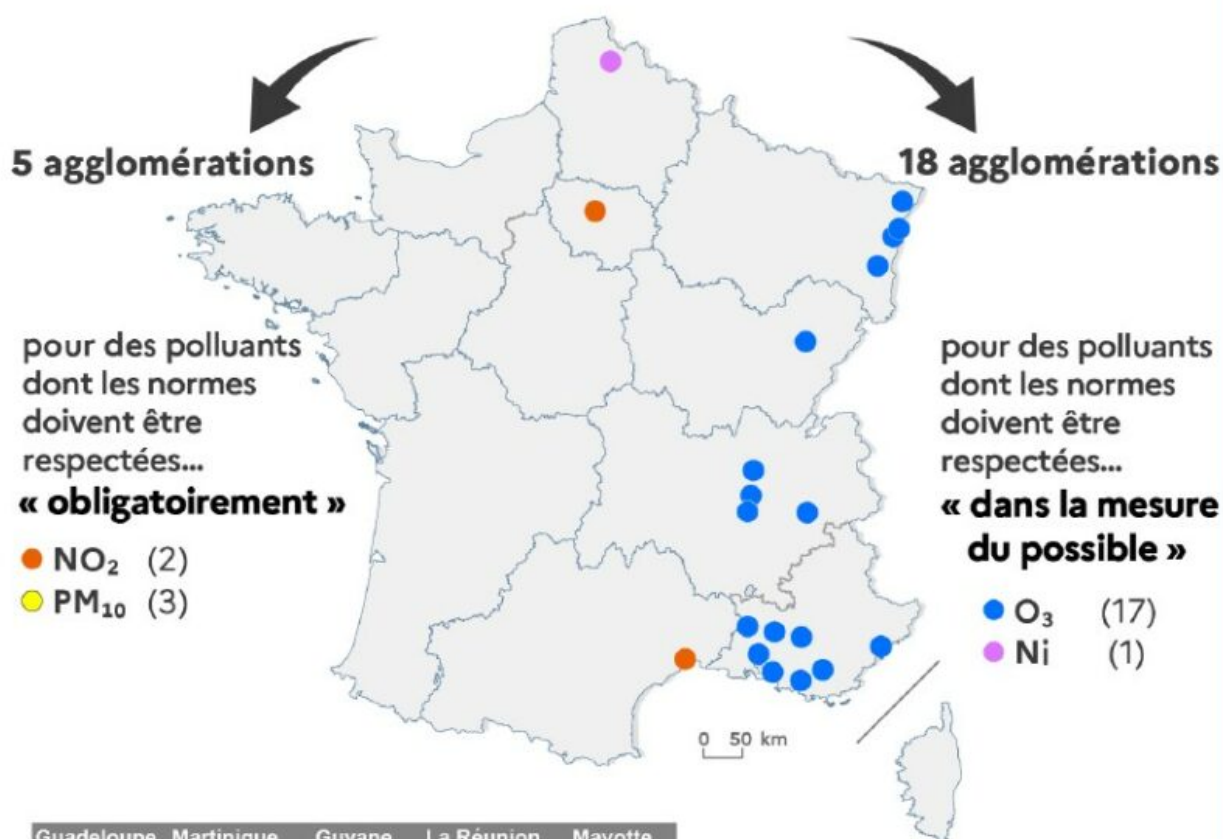
2022-2024, la situation s'est améliorée pour les deux bassins de vie vauclusiens qui sont passés de plus de 50 jours de dépassement des seuils réglementaires de O₃ par an à une période annuelle comprise entre 25 et 50 jours.

Ecrit par le 24 mai 2026



La qualité de l'air des agglomérations françaises en 2024

23 agglomérations ont connu des dépassements de normes réglementaires de qualité de l'air en 2024 pour 4 polluants...



Le phénomène naturel des brumes de sable a contribué de manière importante, pendant quelques jours, aux concentrations de PM₁₀ en Guyane et en Martinique.

Ecrit par le 24 mai 2026

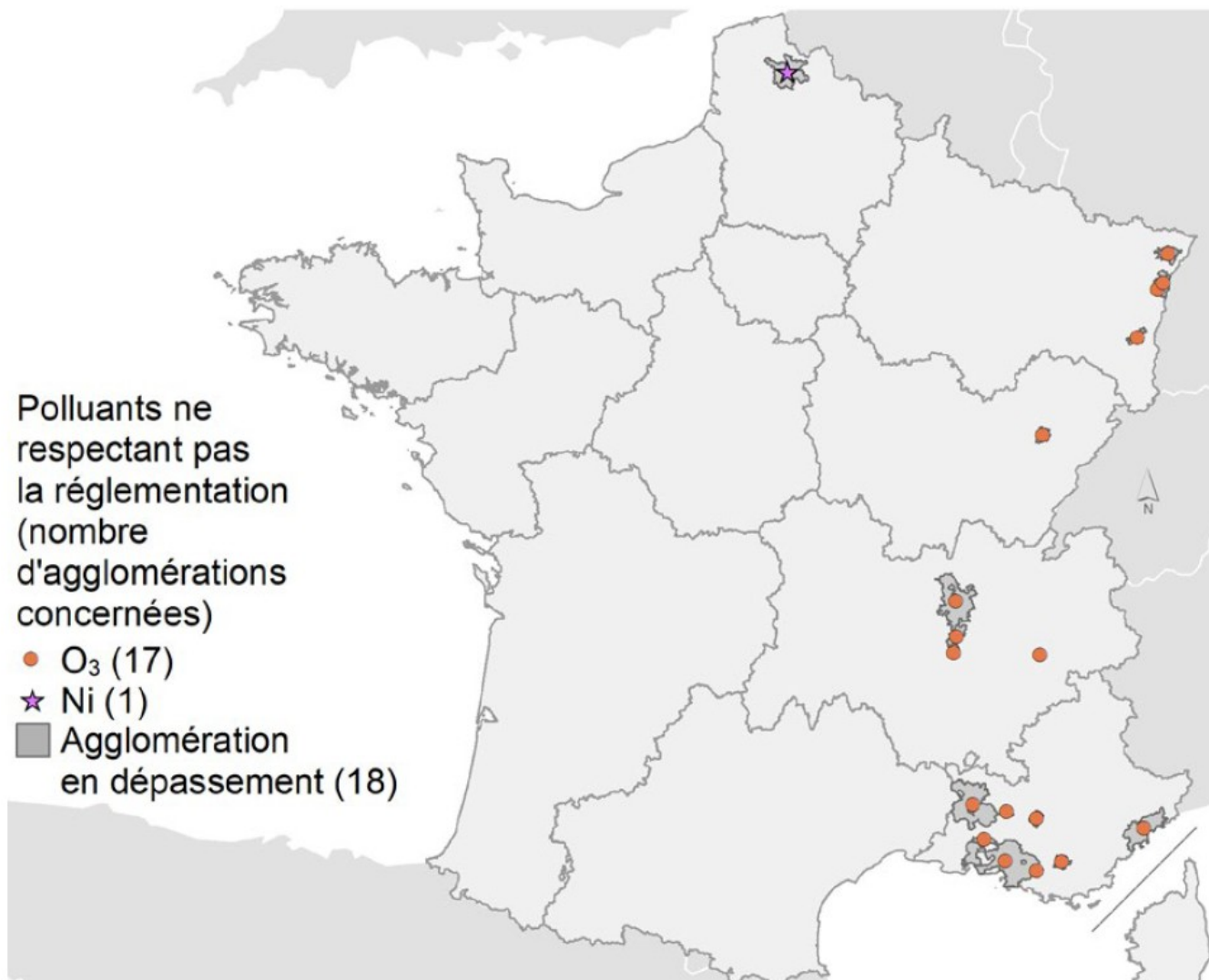
Crédit : SDES

L'ozone quesaco ?

Pour rappel, l'ozone de basse altitude est un polluant secondaire qui n'est pas émis directement, mais se forme par réaction photochimique, sous l'effet des rayonnements UV, en présence de 'précurseurs' tels que les oxydes d'azote (NOx), les composés organiques volatils (COV) et le méthane. Il est notamment favorisé par les activités humaines (émissions industrielles, trafic routier, combustion de carburants, méthane issu du biogaz ou des exploitations agricoles, solvants contenus dans les peintures, colles, produits d'entretien...), qui en accélère la production, mais aussi par la végétation combinée à l'activité solaire. De fait, la production d'O₃ est d'intensité nettement plus importante en période estivale qu'en période hivernale, tout particulièrement dans les zones urbaines peu ventilées, aggravant les risques pour la santé humaine et la qualité de l'air.

L'O₃ peut pénétrer profondément dans l'appareil respiratoire, et son exposition provoque le plus fréquemment de la toux sèche et une gêne respiratoire. Des effets cardio-vasculaires sont également confirmés pour ce polluant. Des études montrent des effets à long terme reliant l'exposition à l'O₃ à la mortalité respiratoire et au développement de l'asthme. L'O₃ a également des effets néfastes sur la végétation notamment la baisse de rendement pour certaines cultures.

Ecrit par le 24 mai 2026



Les agglomérations présentant des dépassements des normes réglementaires de qualité de l'air, pour le Ni en 2024 et en moyenne sur 2022-2024 pour l'O₃. Crédit SDES

La région Paca parmi les mauvais élèves

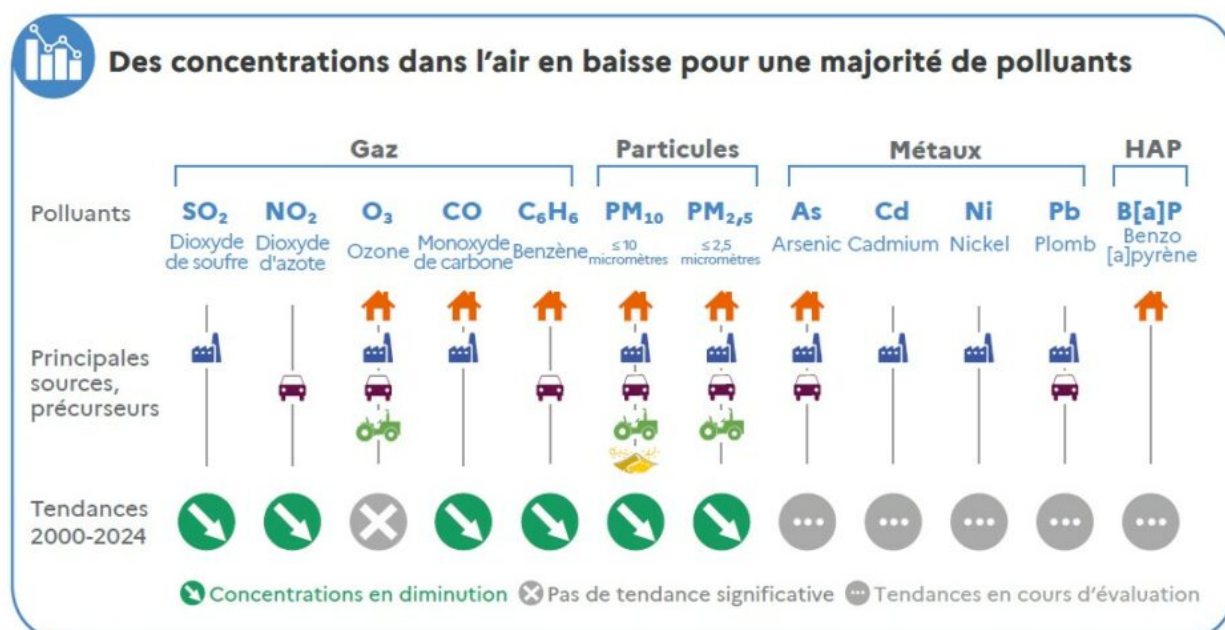
Avec les deux zones vauclusiennes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre près de 40% des agglomérations de métropole où les seuils réglementaires ont été franchis l'an dernier. Toutes l'ont été en raison de pollution à l'O₃ (Marseille-Aix-en-Provence, Nice, Toulon, Manosque, Salon-de-Provence et Brignoles).

A cela s'ajoutent, 9 autres agglomérations concernées par les émissions d'O₃ : 4 en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 en Bourgogne-Franche Comté et 4 dans le Grand Est. Par ailleurs, Montpellier et Paris sont touchés par les émissions de NO₂, la Martinique, la Guyane et Mayotte par celles de PM₁₀ alors que l'agglomération de Béthune, dans les Hauts-de-France, est la seule affichant des seuils trop élevés pour les émissions de Ni.

Ecrit par le 24 mai 2026

Les émissions de la majorité des polluants atmosphériques ont baissé sur la période 2000-2024

« Sur la période 2000-2024, les émissions anthropiques primaires ont baissé pour la majorité de ces polluants, rappelle cependant le SDES. Ces améliorations font suite à la mise en œuvre de stratégies et plans d'action pour réduire les émissions dans différents secteurs d'activité. En 2020 et dans une moindre mesure en 2021, les mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19, et notamment les fortes limitations des déplacements et de l'activité économique, ont amplifié cette baisse pour certains polluants. »



Crédit : SDES

« L'année 2024, dont ce rapport fournit un aperçu, confirme à nouveau que des progrès significatifs ont été accomplis dans la réduction des émissions de polluants atmosphériques à la suite des actions impulsées tant à l'échelle nationale qu'au niveau local, constate au niveau national [Béatrice Sédillot](#), cheffe du SDES. Ces progrès se reflètent dans l'évolution des concentrations en polluants dans l'air. La France demeure toutefois confrontée à des dépassements de normes réglementaires de qualité de l'air pour la protection de la santé humaine dans certaines agglomérations, ainsi qu'à des épisodes de pollution à l'ozone ou aux particules en France métropolitaine, dans les Antilles et en Guyane. »

Ecrit par le 24 mai 2026

Déchets : la France déborde, le trafic s'organise !



Chaque année, la France produit près de 340 millions de tonnes de déchets. En marge des circuits officiels, des trafics mafieux et des dépôts sauvages gangrènent le territoire. Du béton balancé en pleine forêt à la fraude industrielle en Provence, l'émission 'Enquête exclusive' lève le voile sur un système opaque, lucratif et toxique. À voir dimanche 12 octobre à 23h10 sur M6.

Enquête : quand la France devient la poubelle de l'Europe. Pneus usés, gravats, plastiques, électroménager hors service... Ces déchets, vous les voyez parfois en bord de route ou au détour d'un chemin forestier. Mais ce que vous ne voyez pas, ce sont les circuits illégaux et les trafics organisés qui prospèrent sur le dos d'un pays devenu incapable de gérer ses propres ordures.

Une pollution à ciel ouvert

Ecrit par le 24 mai 2026

À Forbach, en Moselle, les forêts se transforment en décharges à ciel ouvert. Nos confrères ont filmé des dépôts sauvages en pleine nature : des voitures venues de France... mais aussi d'Allemagne. Car outre-Rhin, le recyclage des pneus est strictement encadré et payant. Côté français, les sanctions - jusqu'à 1 500€ - sont rarement appliquées. Résultat : les forêts deviennent des exutoires bon marché, et le nettoyage repose, bien souvent, sur des bénévoles épuisés et désemparés.

Quand la fiscalité pousse à tricher

En Dordogne, à Périgueux, un autre phénomène prend de l'ampleur. Ici, les habitants doivent payer à chaque dépôt d'ordures. Une carte annuelle à 272€ donne droit à un sac par semaine. Au-delà ? 6€ le sac. Une mesure incitative qui vire à la débâcle : poubelles publiques surchargées, sacs abandonnés dans la rue, rats en fête... et des services municipaux débordés. Le coût environnemental et social dépasse largement les économies espérées.



Copyright Jcomp Freepik

La Provence, plaque tournante d'un trafic organisé

Mais c'est en Provence que l'enquête prend une tournure quasi-mafieuse. Sur une ancienne propriété agricole, *Enquête exclusive* a découvert un impressionnant stock de déchets de chantier : plus de 1 000

Écrit par le 24 mai 2026

tonnes réparties sur des dizaines d'hectares. Derrière cette montagne de déchets, un trafic bien rodé, orchestré avec la complicité de salariés d'un grand groupe de retraitement. Un système illégal mais extrêmement rentable.

Des frontières poreuses

Aux confins du Luxembourg, les douaniers multiplient les contrôles sur les camions transportant des "matières valorisables". Un terme souvent utilisé pour camoufler des cargaisons illégales. Si les remorques sont interceptées, elles repartent illico vers leur pays d'origine, mais l'amende - entre 150 et 900€ - reste dérisoire face aux profits réalisés.

Un système à bout de souffle

La France croule donc sous ses déchets. Et face à la multiplication des dépôts illégaux (35 000 recensés), les réponses tardent. Sanctions faibles, contrôles insuffisants, inégalités fiscales entre pays européens... Le système favorise les dérives. Et les conséquences sont bien réelles : sols pollués, nappes phréatiques menacées, tensions sociales en hausse. Une plongée sans fard dans un monde où l'économie de la poubelle est devenue un business juteux. Mais à quel prix ?

Enquête exclusive - Trafics, dépôts sauvages : la France croule sous les ordures Dimanche 12 octobre 2025 À 23h10 Sur M6.



Écrit par le 24 mai 2026

Opération 'Nettoyons le Sud' : les Vauclusiens pourront y participer le 26 avril



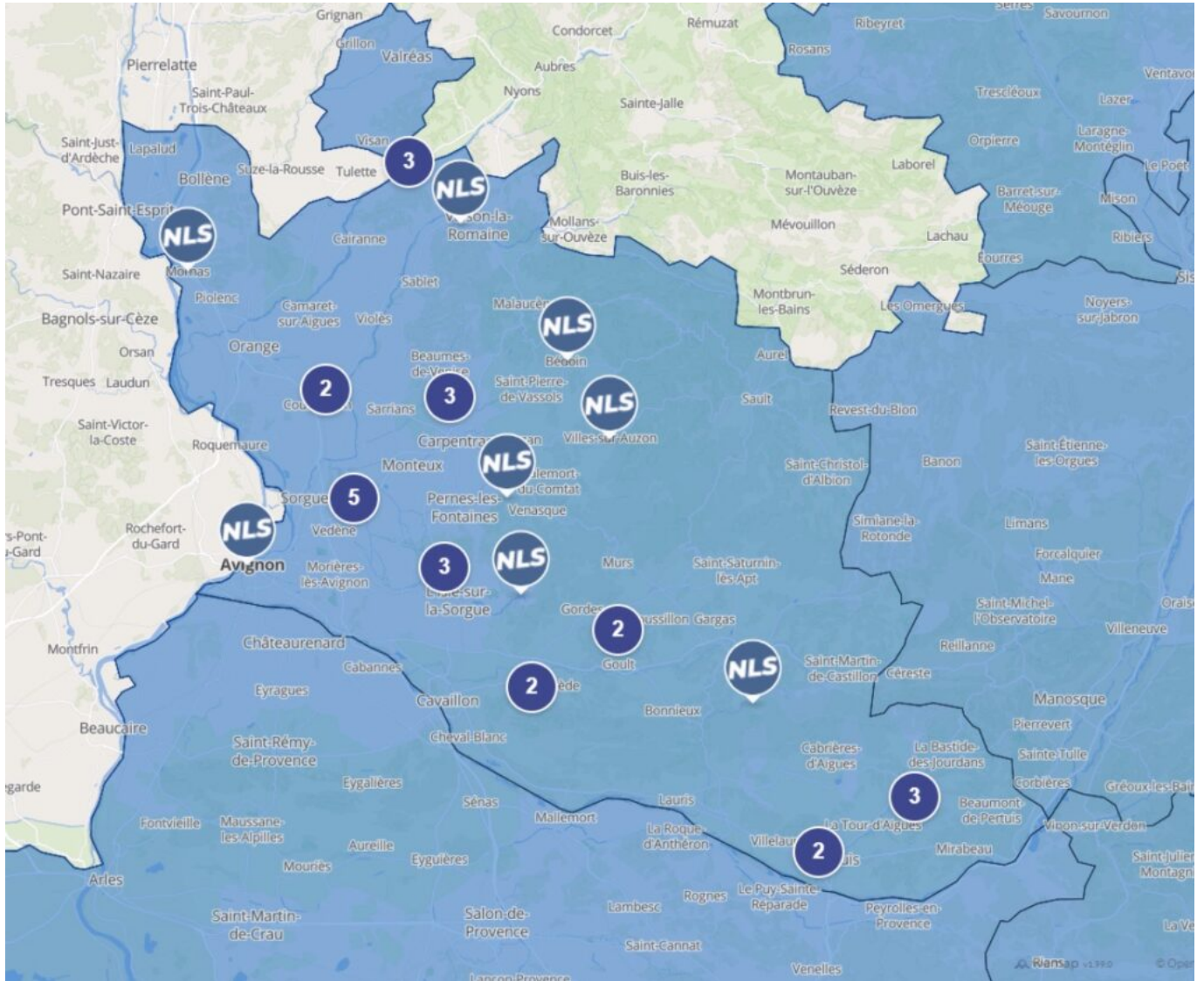
La 3e édition de 'Nettoyons le Sud', organisée par la [Région Sud](#), se déroulera ce samedi 26 avril dans tout le territoire. L'inscription s'effectue en ligne et les outils seront attribués aux participants le jour J.

En Vaucluse, ce sont 28 sites qui permettront aux habitants de s'inscrire à l'événement auprès des mairies, ainsi que 5 autres sites encadrés par des associations. Les regroupements sur les points de ramassages donneront lieu à un temps de collecte de déchets, précédés ou suivis par des animations : petit repas, verre de l'amitié, ateliers, jeux, concours, troc aux plantes...

Chaque commune ou association ayant son programme, comme à Bédarrides, où le ramassage se fera depuis un paddle sur la rivière. Un écho local à l'Année de la mer en région Sud, qui met en lumière les enjeux environnementaux liés à la préservation du littoral et des fonds marins. « Dans le cadre de l'Année de la Mer, 'Nettoyons le Sud' ne se limite pas à une simple journée de mobilisation : c'est un message fort pour rappeler que chacun peut être acteur du changement ! Rues, forêts, plages, parcs... Chaque geste

Écrit par le 24 mai 2026

compte », déclare [Renaud Muselier](#), président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Cliquez sur la carte pour accéder aux sites participants.

Objectifs à la hausse

L'an passé, 85 tonnes de déchets avaient pu être ramassées en un jour. Forte de son succès en 2024, l'opération attend cette année plus de 20 000 bénévoles sur les 400 points de collectes dans toute la région. L'objectif à atteindre ? Ramasser 100 tonnes de déchets, soit le double de ce qui avait été collecté lors de la première édition il y a deux ans par 10 000 participants.

L'opération annuelle 'Nettoyons le Sud' prolonge le vaste programme de réduction des déchets de la Région 'Zéro déchet plastique en stockage d'ici 2030' qui, depuis 2017, permet de tripler la quantité de

Ecrit par le 24 mai 2026

plastique collecté. Ce programme comprend une charte signée par 356 acteurs (collectivités, entreprises, écoles), le réseau 'ReMed zéro plastique' ayant collecté 354 tonnes de déchets depuis 2019, l'appel à projets 'Ensemble pour une nature zéro déchet plastique' avec 72 structures (3,5 millions d'euros depuis 2017), et enfin, l'appel à projets 'Vrac et Consigne' soutenant 18 projets pour la consigne des emballages réemployables (plus d'1 million d'euros investis depuis 2023).

Comment participer ?

- 1) Trouvez et participez à un point de ramassage près de chez vous sur www.nettoyons.maregionsud.fr
 - 2) Sur place, les équipes vous remettront un kit de ramassage
 - 3) Vous êtes prêt pour participer au grand rassemblement populaire en faveur de notre environnement !
- Vous êtes une commune et vous n'avez pas encore rejoint l'initiative ? RDV sur www.nettoyons.maregionsud.fr

A.R.C

Zéro déchet, zéro plastique mais de quoi parle-t-on ?



Ecrit par le 24 mai 2026

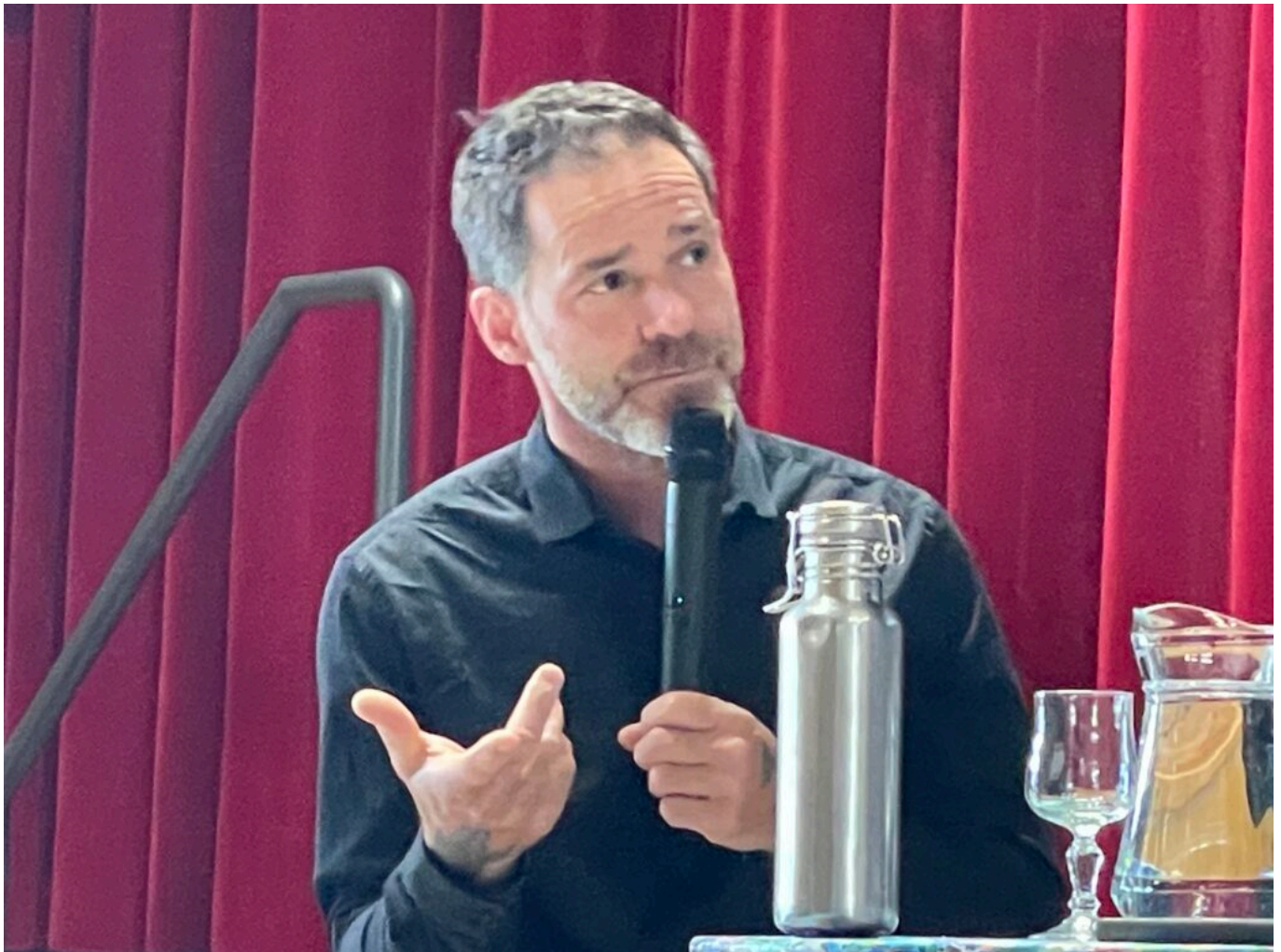
La conférence 'Zéro déchet, zéro plastique, quelles solutions locales ? à Châteauneuf-de-Gadagne, le 21 mars, a donné la parole à [Jérémie Pichon](#), auteur de *Ma famille zéro déchet* et [Nathalie Gontard](#) chercheuse en science des emballages. Elle était organisée et animée par notre confrère '[Sans transition !](#)' avec [Julien Dézécot](#), directeur de publication. Plus de 200 personnes ont assisté aux deux conférences.

Organisée en deux temps, la conférence 'Zéro déchet, zéro plastique' avait lieu le matin en présence d'industriels locaux, des techniciens de collectivités, d'associations et d'acteurs de la consommation locale tandis que la deuxième conférence, donnée en soirée, d'accès gratuit, était dévolue au grand public. Plus de 200 personnes se sont intéressé au sujet.

Des partenaires concernés

Les partenaires des conférences étaient la [Communauté de commune des Pays-de-Sorgues-Mont-de-Vaucluse](#), la Ville de [Châteauneuf-de-Gadagne](#) et le réseau d'entreprise [Luberon-Sorgues-Entreprendre](#) (LES) et en coopération avec les magasins Biocoop, Le beau geste, la brasserie la Comédienne, l'association Semailles, les vignerons de Châteauneuf-de-Gadagne...

Écrit par le 24 mai 2026



Jérémie Pichon Copyright MMH

Le déchet est un symptôme

«Le déchet est le symptôme de notre économie linéaire, entame Jérémie Pichon, auteur-conférencier. Nous extrayons, aujourd'hui, beaucoup de ressources transformées en des process agro-industriels, avec beaucoup d'énergies fossiles, comme le pétrole et l'eau, pour générer de la croissance et de l'économie.»

Un chiffre ?

«Un habitant, par an, produit 390kg de déchets-dont 1 tiers de plastique-, en déchetterie cela se traduira par 590kg. Pourtant, ces chiffres ne représentent que 3 à 4% de la partie visible. La plus grande partie des déchets que l'on produit est issue de process de fabrication ce qui se traduit par 14 tonnes par an et par français liés à notre agriculture, à l'industrie et au BTP (bâtiment et travaux publics), soit 14 tonnes dévolues à notre confort de vie.»

Réduire la consommation à la source, c'est réduire la fabrication

Ecrit par le 24 mai 2026

«Cela a un coût en terme de ressources prélevées, en énergies fossiles et donc en émissions de CO2 et de pollution du cycle de l'eau. L'objectif ? Détricoter ce système pour aller vers un cycle plus vertueux, une économie réellement circulaire avec des réductions à la source. En s'attaquant aux déchets, on s'attaque finalement au système.»



Copyright Jérémie Pichon

Ce qui pose problème ?

«Le plastique, l'emballage agroalimentaire à usage unique, jetable, le blister, l'aluminium.... Nous sommes dans une société mondialisée qui a besoin de beaucoup d'emballages parce qu'elle produit loin du lieu de consommation. Cette année, à l'échelle mondiale, nous avons produit 460 millions de tonnes de plastique dont 130 millions d'emballages, dont 15 millions de tonnes qui se retrouvent dans les océans qui sont notre poubelle.»

Comment les océans sont-ils devenus nos poubelles ?

«Cela représente un semi-remorque de déchets toute les 30 secondes se déversant dans nos océans via nos cours d'eau, soit 200 kilos par seconde. Si l'on continue dans cette logique de croissance économique : toujours plus de ressources, d'énergie, on pense que d'ici 2040 ça ne sera plus 460 millions de tonnes de déchets mais 600 millions de tonnes annuelles que nous produirons. On pense qu'il y aura plus de plastique en termes de volumes dans les océans que de poissons.»

Ecrit par le 24 mai 2026



Nathalie Gontard Copyright MMH

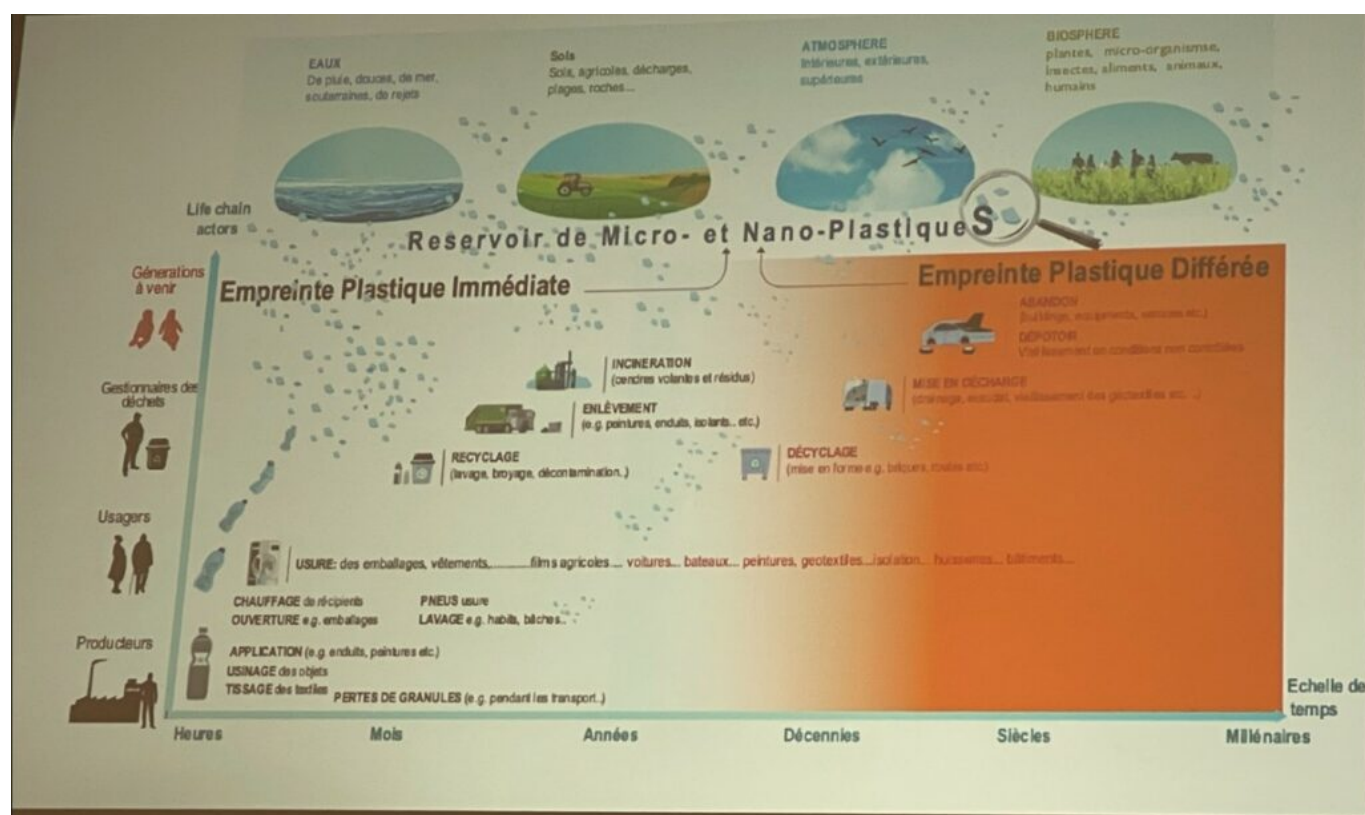
Quels dangers associés au plastique ?

«Si le plastique a été autant utilisé c'est pour une question de confort de vie et de bien-être, explique Nathalie Gontard. Le plastique a la particularité de s'accumuler, c'est bien ce qui pose problème. Il n'est pas digérable par notre environnement. Il en a été produit, depuis les années 1950, plus de 12 milliards de tonnes, dont 10 milliards ont été accumulés, le reste ayant été incinéré. 10 milliards c'est cinq fois plus que la totalité de la biomasse animale sur terre. Le plastique est devenu un matériau prépondérant sur notre planète. Le problème ? Le plastique se fragmente, voyageant jusqu'à l'intérieur de notre propre corps. Le plastique est capable d'interagir avec son propre environnement, transportant avec lui des polluants, devenant toxique à tous les niveaux. Il s'accumule dans les organes des êtres vivants et en perturbe le bon fonctionnement : perturbations métaboliques, inflammatoires... Nous en possédons 0,5% dans le cerveau...»

Les quatre R : Réduction, Renoncer, Réutiliser, Recycler

Ecrit par le 24 mai 2026

«On ingère l'équivalent de 5 grammes de plastiques chaque semaine, relate Jérémie Pichon. Quelles solutions ? Aller vers l'économie circulaire. Le recyclage est une fausse bonne solution puisqu'on ne change rien à cette économie linéaire qui est dans la production du toujours plus, bien au contraire et reste dans une logique de pollution. Il faut donc aller vers la réduction de la production de plastique et de notre consommation. Nous sommes 8 milliards sur terre, bientôt 12 selon les prévisions de l'ONU - Organisation des Nations Unies- et dont 3 milliards d'occidentaux qui consomment comme nous. Le vivant est en train de s'effondrer et il y a urgence. Nous devons renoncer à consommer sans limite. Il nous faut sortir du jetable pour réutiliser la matière, allongeons la durée de vie de ce que nous utilisons. Enfin, recyclons ce que nous pouvons, sachant que le plastique est peu recyclable,» relate Jérémie Pichon.



Copyright Nathalie Gontard

Mesurer l'empreinte plastique

«Le plastique est recyclable à moins de 0,5%, intervient Nathalie Gontard. Tout ce que l'on nomme recyclage est en fait du décyclage. Alors que le recyclage aura certaines vertus pour limiter le plastique, de décyclage peut être catastrophique. C'est réintroduire du plastique à l'infini.» «C'est la polaire qui revient dans la machine à laver,» intervient Julien Dézécot.

«Les micro plastiques qui se redécomposent... Reprend Nathalie Gontard et la laine qui va disparaître. Il n'est pas question que de production, d'usage et de post usage. Il y a une 4^e et dernière étape : la fin de vie sur le très long terme : le plastique peut persister durant des millénaires. Le plastique et les

Ecrit par le 24 mai 2026

superplastiques font partie des pires déchets. Le plastique pollue dès sa production, pendant son usage, l'eau, dont notamment les bouteilles qui produisent énormément de nano-plastiques. Le principal danger du plastique ? Les émissions de micro et nano plastiques qui ne sont pas analysés dans le cycle de vie. Le plastique utilisé dans les bâtiments, au titre de l'isolation, dans les huisseries va émettre, durant des décennies, des micro particules et constitue un danger.»

Les circuits courts

«On ne pourra pas faire l'économie d'un changement structurel, financier et culturel, reprend Jérémie Pichon. A commencer par l'alimentaire. Parce que les circuits longs génèrent beaucoup de plastique, les circuits courts font partie de la solution. On y gagnera en emploi, on préservera la santé. Il est question de résilience avec notre territoire car en GMS -Grande et moyenne surface- le ketchup vient de Turquie, la vinaigrette de Tchéquie, le yaourt de Roumanie. Le Luxembourg produit à peine 8% de ce qu'il consomme. Les circuits courts apportent, au niveau social et économique, un système beaucoup plus vertueux, particulièrement en termes de lien social. Osons le faire.»



Ecrit par le 24 mai 2026

Une centaine de personnes était présente Copyright MMH

Avignon : le Parti communiste se mobilise pour les habitants de la Rocade



Les militants de la section PCF (Parti communiste français) d'Avignon-Morières-Le Pontet vient de lancer une pétition pour améliorer les conditions de vie des riverains de la Rocade et des quartiers d'Avignon. L'initiative a déjà recueilli près de 1 000 signatures. Dans le même temps, la section locale du parti a adressé un courrier au préfet afin d'évoquer ses enjeux de santé publique.

Plus de 40 000 trajets par jour dont des milliers de poids-lourds

Dans cette lettre au représentant de l'Etat en Vaucluse, le PCF Avignon-Morières-Le Pontet rappelle que « la situation des populations et plus particulièrement des nombreux enfants sur l'avenue Général de Gaulle est particulièrement inquiétante ».

Les militants communistes locaux précisent également que « cette avenue concentre plus de 40 000 trajets par jour. Des milliers de poids-lourds y génèrent des moyennes annuelles de dioxyde d'azote

Ecrit par le 24 mai 2026

dépassant la valeur de 40 µg/m³. Selon un rapport de l'institut de politique énergétique de l'université de Chicago, la pollution aux particules représente la plus grande menace pour la santé publique. Par ailleurs, la pollution aux particules fines augmente le risque de développement de maladies pulmonaires, cardiaques, d'AVC et de cancers. Les particules et le NO₂ provenant des moteurs diesels et surtout des poids lourds sont les principaux tueurs par atteinte cardio-vasculaire et pulmonaire. Les nuisances sonores et olfactives devenant insupportables, les habitantes et les habitants de la Rocade n'ouvrent plus leurs fenêtres. Ce manque d'aération contraint à pour conséquence une accumulation des polluants. Cette pollution interne a des effets sur la santé : allergies, irritations des voies respiratoires, maux de tête voire intoxications. »

Demande d'une étude d'impact et urgence de solutions alternatives

Citant en exemple la ville d'Atlanta, où la stratégie alternative des transports a eu pour effet une réduction de circulation ayant entraîné une réduction de 48% des crises d'asthme chez les enfants et la diminution des concentrations d'ozone de 28% (sources : JAMA 2001 ; 285: 897-905), le PCF demande une véritable étude d'impact sur la santé des familles de la Rocade dans des conditions réelles.

« Vu les insuffisances de prospective sur les transports, on ne peut que prévoir une augmentation de la mortalité et des hospitalisations si un plan global de diminution de la circulation motorisée et d'un plan pour développer toutes les solutions alternatives n'est pas mise en œuvre en urgence. »

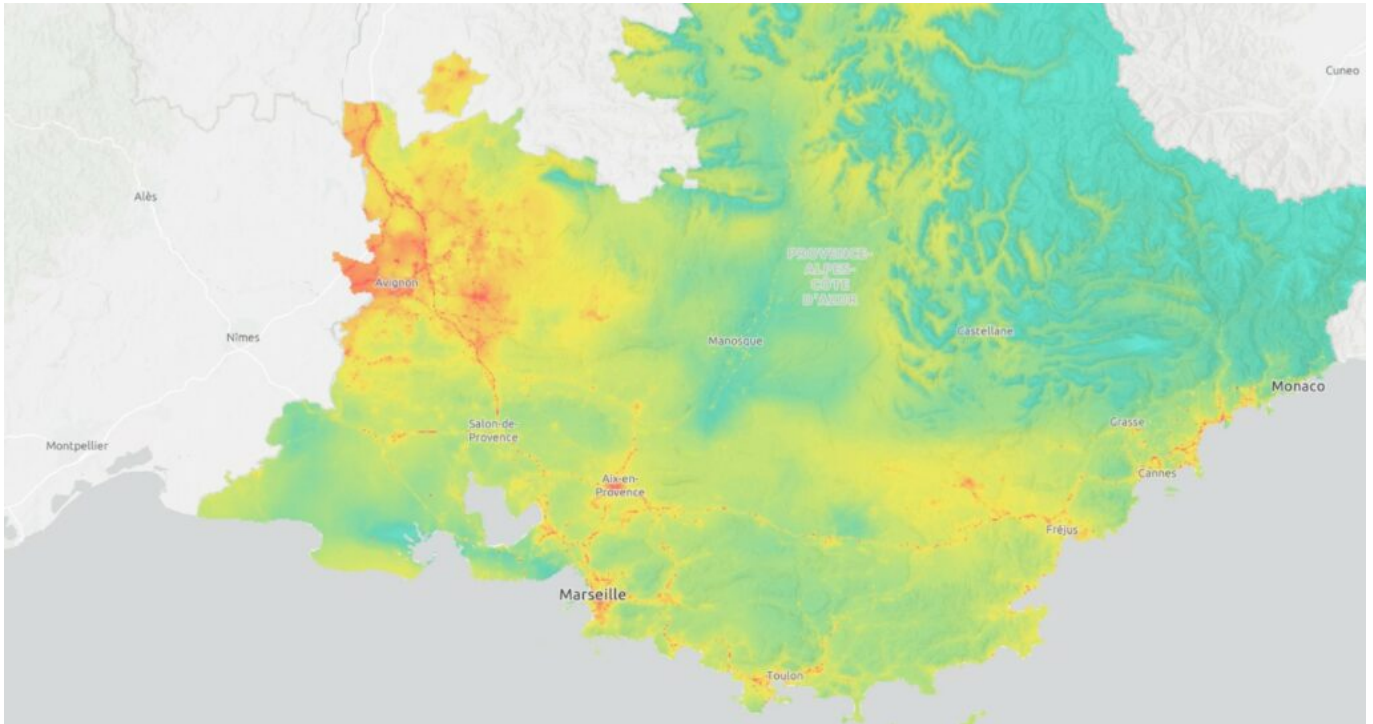
« Seule, la réponse sécuritaire ne répondra pas aux immenses attentes. »

« A ce jour, cette lettre est restée sans réponse, regrette le PCF Avignon-Morières-Le Pontet. Pour ajouter à cet abandon, il faut faire face à une montée alarmante de la violence liée aux trafics de drogue. Les drames récents et de plus en plus réguliers nous obligent à affronter le vécu et les conséquences subies par la population et en particulier les enfants. Nous portons, par l'appel de Marseille, des propositions visant à rétablir la justice sociale et la tranquillité publique dans les territoires touchés par les trafics et les violences : soutien et accompagnement des familles des victimes, mesures visant à endiguer les flux de drogue et à garantir la sécurité des habitants. Les habitants de la périphérie n'ont-ils pas le droit de vivre en Paix, dans des quartiers vivables et apaisés ? Nous demandons des réponses concrètes et urgentes, que l'Etat doit mettre en œuvre. Seule, la réponse sécuritaire ne répondra pas aux immenses attentes. Le silence du Préfet ne peut être une réponse à cette question ! »

Début d'un épisode de pollution de l'air en

Ecrit par le 24 mai 2026

Vaucluse



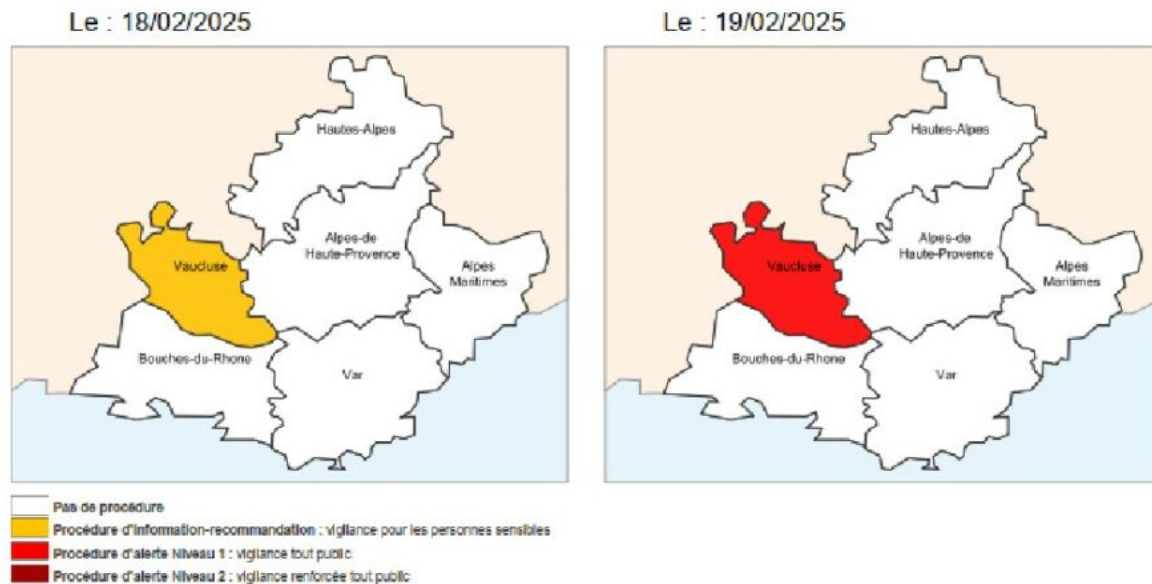
[Atmosud](#), association agréée par l'État pour la surveillance de la qualité de l'air, agissant sur délégation du préfet de Vaucluse, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation, dans le département, de la procédure préfectorale d'information-recommandations pour la journée d'aujourd'hui, mardi 18 février 2025.

Les conditions météorologiques stables et froides favorisent l'accumulation des polluants dans les basses couches de l'atmosphère. La qualité de l'air se dégrade progressivement, principalement en raison des émissions de particules fines par le chauffage au bois, le trafic routier et l'activité industrielle.

S'il est prévu que le dépassement journalier des particules fines PM10 puisse être atteint aujourd'hui en Vaucluse, la tendance est également à la persistance de cet épisode de pollution avec le déclenchement de la procédure préfectorale d'alerte de niveau 1 pour la journée de demain, mercredi 19 février.

Ecrit par le 24 mai 2026

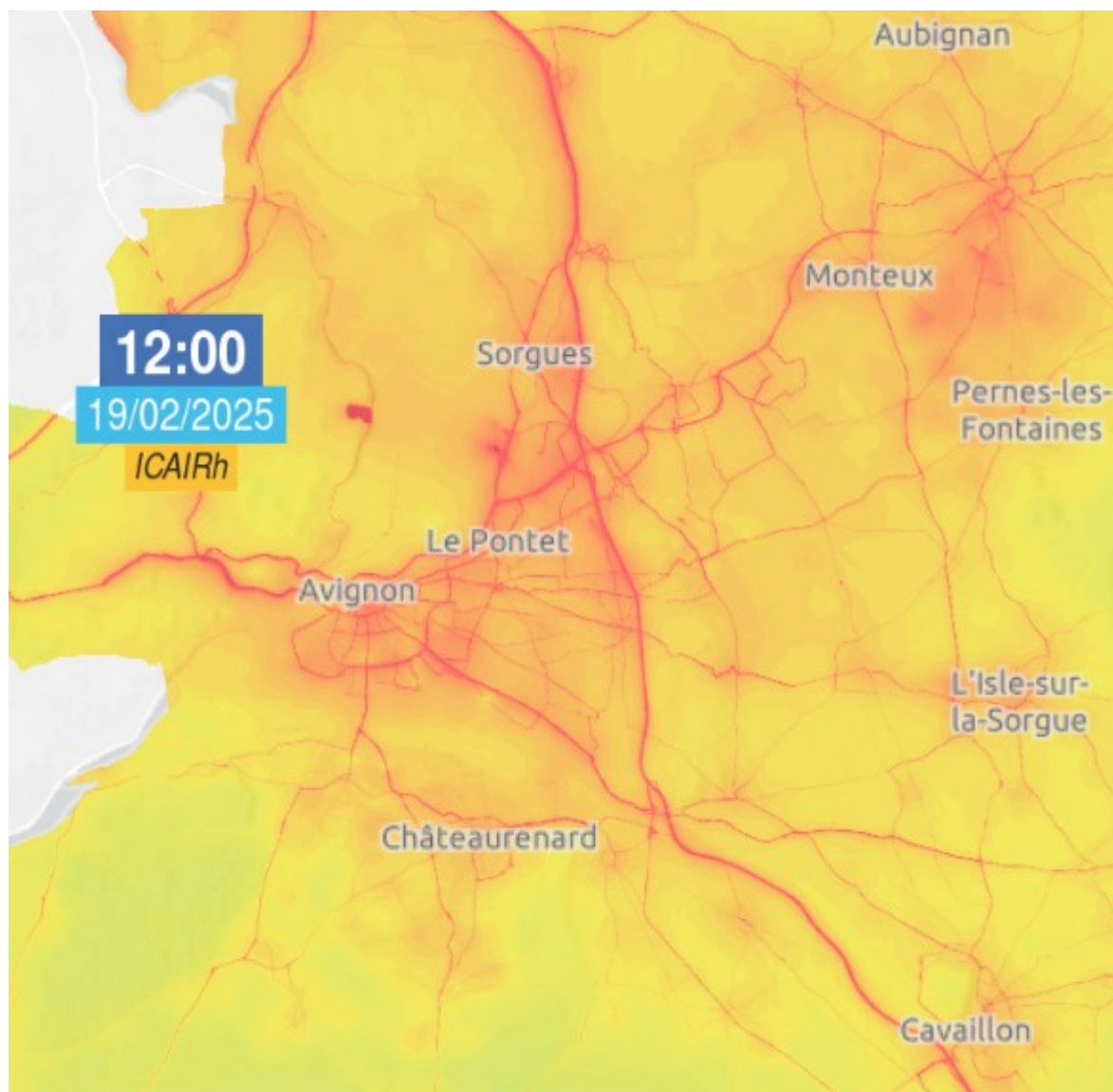
Procédures activées et degré de vigilance associé par département



Ainsi, à compter de ce jour, mardi 18 février, outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, le Préfet de Vaucluse décide le renforcement :

- des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- contrôles du respect des prescriptions ICPE ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

Ecrit par le 24 mai 2026



Crédit : Atmosud.

À compter de la journée de demain, mercredi 19 février correspondant au déclenchement de la procédure préfectorale d'alerte de niveau 1, en complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation listés ci-dessus, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h ;
- Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE.
- Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles).

Ecrit par le 24 mai 2026

- Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes.
- Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie...) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture...)
- Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation).
- Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts.
- Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-produits agricoles.
- Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées par les services de la préfecture de Vaucluse.

L.G.

Les élèves du lycée La Ricarde ont nettoyé des berges du Calavon-Coulon

Ecrit par le 24 mai 2026



Le vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens du lycée professionnel La Ricarde qui se trouve à l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté 600kg de déchets qui se trouvaient dans le Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Une initiative qui rentre dans le cadre de l'opération internationale World Clean Up Day.

Une opération verte et positive. Ce vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens [du lycée professionnel La Ricarde](#) de la commune vaucloisienne de l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté plus de 600kg de déchets sur les berges du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Dans le cadre de cette opération internationale du [World Clean Up Day](#), les participants ont été encadrés par des agents du [Parc Naturel Régional du Luberon](#).

Cette initiative apparaissait comme nécessaire. Le Calavon-Coulon qui est une rivière méditerranéenne a un débit alternatif avec de faibles productions en été et des crues automnales qui suivent ce qui le rend très sensible aux diverses pollutions. Depuis 1993 et la mise en œuvre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), on observe une amélioration certaine de la qualité des eaux de la rivière.

Ecrit par le 24 mai 2026



Une initiative environnementale

Subissant de nombreuses crues, le cours d'eau du Calavon-Coulon voit de nombreux déchets s'amassaient sur les berges dont des plastiques issus d'anciens dépôts stockés et remis à jour par la rivière lorsque ces derniers se mêlent à la végétation. Cette pollution plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et la Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult. Ces nuisances ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Ce n'est pas la première initiative de ce type qui est menée sur le territoire du Parc régional. D'autres journées de nettoyage ont été organisées en 2023 et 2024 par le Parc et ses partenaires (avec la participation de centres loisirs, de l'entreprise RTE, des habitants, du lycée La Ricarde) qui avaient déjà permis de ramasser plusieurs tonnes de déchets plastiques agricoles et de ferrailles diverses.

Vaucluse : Véolia ouvre les portes de ses sites pour les journées européennes du patrimoine



Ce week-end, les journées européennes du patrimoine permettront aux français de découvrir plusieurs sites culturels et industriels. Dans ce cadre, l'entreprise Véolia a fait le choix d'ouvrir les portes de plus de 50 sites de sa structure, un peu partout en France, dont 2 en Vaucluse, à Avignon et l'Isle-sur-la-Sorgues.

Le samedi 21 septembre 2024, l'entreprise [Véolia](#), multinationale spécialisée en production et distribution d'eau ainsi que gestion des eaux usées, ouvrira plus de 50 sites de sa structure pour des visites exceptionnelles dans le cadre de la 41^{ème} édition des journées européennes du patrimoine, dont 13 en région PACA et 2 sur le département du Vaucluse. Cet évènement national mettra en avant cette année la valorisation du patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ainsi que le patrimoine

Écrit par le 24 mai 2026

maritime.

Ces visites des sites Véolia représentent une opportunité pour le public de découvrir les installations d'une entreprise industrielle et environnementale mondiale qui se trouve près de chez eux et qui fait donc parti du patrimoine industriel. Usines de production d'eau potable, stations d'épuration, centres de tri ou de valorisation énergétique.. tous ces sites font partie d'un circuit important qui assure la protection de l'environnement et sa transmission de génération en génération.

Des visites guidées sur le Vaucluse avec des thématiques

Ces lieux dépositaires avec leurs équipes des connaissances constituées depuis les débuts de l'histoire de l'eau, des déchets et de l'énergie sont des lieux vivants, qui continuent à innover et à œuvrer concrètement au service des enjeux de développement durable des territoires : prévention des pollutions, protection de la santé humaine et des ressources naturelles, lutte contre le changement climatique.

Sur le Vaucluse, deux sites Véolia sont présents et ouvriront leurs portes, la station d'épuration de Courtine Grand Avignon et la station d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgues. Les deux lieux proposeront des visites guidées assurées par des professionnels de Véolia avec des thématiques spécifiques à leurs activités.

Station d'Épuration de Courtine Grand Avignon (84)

570 chemin de Courtine, 84000 Avignon - Lien d'inscription: <https://evdr.co/l0c9q>

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

Comment produire une énergie locale, propre et durable à partir de boues de station d'épuration ? Suivez les différentes étapes de traitement des eaux usées d'une partie des communes du Grand Avignon et découvrez comment elles peuvent désormais alimenter en gaz vert l'équivalent de 1300 foyers.

Écrit par le 24 mai 2026



Station d'Épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue (84)

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

1026 Chemin de l'École d'Agriculture, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue - Lien d'inscription : <https://evdr.co/cva8p>

Venez visiter la station d'épuration de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Mont de Vaucluse, une installation qui joue un rôle essentiel dans la préservation de la faune et la flore locales et découvrez l'envers du décor du traitement de l'eau.

Ecrit par le 24 mai 2026

